

RAPPORT ANNUEL 2018 LOI ECKERT

Au 31 décembre 2018, le CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN détient dans ses livres :

8 688 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de 3 701 490,49€

Sur l'année 2018, conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, le CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de

258 249,48€ issue de 1931 comptes

ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.